

MÉTIER DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE

PARCOURS COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES ET DISPOSITIFS D'ANIMATION

PRÉSENTATION

Le parcours « *Coordination et développement des politiques et dispositifs d'animation* » vise à former de futurs responsables, coordinateurs ou chargés de missions du secteur social, culturel et socio-culturel.

Le parcours « *Coordination et développement des politiques et dispositifs d'animation* » propose des contenus qui s'articulent entre pratique et théorie autour du diagnostic territorial, de la maîtrise de l'ingénierie de projet, de l'analyse des pratiques professionnelles, de la gestion des ressources humaines, de la démarche d'évaluation ainsi que de la mobilisation de ressources collectives, juridiques, comptables, économiques et sociales au service d'un projet d'actions.

La licence professionnelle a pour objectif d'apporter aux étudiants des outils d'expertise, de conception et de conduite de projets afin qu'ils participent au développement local, social et socioculturel et donc au renforcement de la cohésion sociale.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Élaborer un diagnostic (d'une structure et/ou d'un territoire) et proposer des recommandations
- ▶ Coordonner et animer les acteurs sociaux et politiques
- ▶ Élaborer, mobiliser et évaluer différentes ressources au service d'un projet
- ▶ Diriger, animer et former des équipes et des acteurs
- ▶ S'approprier une culture générale et professionnelle dans le champ de l'animation
- ▶ Analyser les pratiques professionnelles et accompagner les acteurs
- ▶ Analyser et gérer des situations complexes
- ▶ Repérer les systèmes de contraintes et de ressources dans un système organisationnel
- ▶ Développer des projets dont ils piloteront la mise en œuvre et dont ils assureront l'évaluation.
- ▶ S'adapter et anticiper les évolutions de la situation et du projet
- ▶ Mobiliser les concepts spécifiques pour analyser le contexte socio-économique, la géographie sociale et humaine, la sociologie de l'animation, de l'éducation, de la formation en relation avec les problématiques de l'animation
- ▶ Identifier et positionner son projet au regard des spécificités des institutions de l'animation
- ▶ Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- ▶ Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- ▶ Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.



- ▶ Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- ▶ Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- ▶ Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- ▶ Développer une argumentation avec esprit critique.
- ▶ Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et anglaise.
- ▶ Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë
- ▶ Réaliser et soutenir un mémoire professionnel

CANDIDATER

La formation est ouverte aux titulaires d'un DUT, d'une Licence 2, d'un DEUG, d'un BTS ou d'un diplôme équivalent en rapport avec le secteur d'activité.

Il est indispensable que les candidat-e-s trouvent, avant de déposer leur dossier de candidature, une structure susceptible de leur confier un projet de coordination tout au long de l'année.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur eCANDIDAT :

<https://ecandidat.univ-tlse2.fr>.



“ LES ENSEIGNEMENTS

	ECTS	HEURES
Diagnostic et recommandations	8	75
Epistémologie/Méthodo scientifique et professionnelle	6	50
Conduite de projet	8	75
Mémoire professionnel	4	25
Coordonner les acteurs sociaux et politiques	4	25
Culture générale et professionnelle	5	75
Connaissance et analyse des pratiques professionnelles	5	75
Projet tuteuré	8	150
Stage/mémoire professionnel	12	300

STAGE ET PROJET

Stage de 300h minimum à effectuer entre le mois d'octobre et le mois de mai de l'année de formation. Le stage se déroule durant les semaines hors regroupement à l'université. Il s'agit de la mise en œuvre et l'analyse d'un projet professionnel en situation de cadre (responsable d'équipe, coordinateur de projet, chargé de mission de développement, etc.). Il s'effectue donc en alternance avec les cours à l'université et fait l'objet d'un conventionnement avec les structures du champ accueillant le stagiaire. Un suivi tout au long de l'année et deux rencontres de contractualisation sont effectués pour chaque stagiaire avec la désignation d'un tuteur de stage (ce dernier participe en tant que membre du jury à la soutenance du mémoire professionnel de fin d'année). Les structures sont variées : fédérations d'éducation populaire, associations d'animation socio-culturelle, sociale, culturelle, établissements médico-sociaux, collectivités territoriales, antennes ministérielles, etc.

La structure d'accueil et la mission confiée sont à trouver et à construire par le candidat mais doivent être validées par les formateurs lors de la sélection. Les salariés, en fonction de l'emploi occupé, peuvent effectuer leur stage au sein de leur structure à condition de satisfaire aux exigences de la formation.

Projet tuteuré

Les étudiants, durant leur cursus sont amenés à répondre à plusieurs commandes. Une relevant de leur stage en alternance en qualité de coordinateur d'un projet de développement de la structure, du territoire, ou de chargé de mission concernant une innovation ou la mise en place d'un dispositif particulier relatif au développement.

Dans le cadre du projet tuteuré, les étudiants, en groupe de 4, 5 ou 6 répondent à une commande proposée par un acteur reconnu du secteur. Ce projet est négocié dans toutes ses dimensions avec le commanditaire et accompagné par les responsables du diplôme.

ET APRÈS ?

Les principaux secteurs d'activité visés sont les secteurs de l'éducation, des loisirs ou bien de la culture.

Métiers visés

- ▶ Chargé-e de mission : association, conseil général, EPCI, commune,
- ▶ Animateur-riche chargé-e de développement social et culturel
- ▶ Animateur-riche de projets socioculturels dans une structure associative
- ▶ Directeur-riche de structures : centre social, MJC, insertion sociale et professionnelle,
- ▶ Coordinatrice-riche au sein de services départementaux, intercommunaux, communaux (offices culturels);
- ▶ Directeur-riche PME (tourisme Loisirs, structures sportives), gestionnaire spectacles et service récréatif.
- ▶ Responsable de projets de secteur/service

Les dernières études effectuées montrent que 85% des étudiants ont trouvé un emploi, 10% poursuit des études et 5% sont en recherche d'emploi (après avoir eu des contrats précaires).

Le salaire médian est de 1500 euros par mois.

Emplois occupés

- ▶ Agent administratif des finances publiques
- ▶ Animateur-riche socioculturel-le (2)
- ▶ Animatrice
- ▶ Assistant directeur
- ▶ Chargée de mission académique égalité
- ▶ Chargée de mission, développement de l'action sociale
- ▶ Coordinateur de territoire
- ▶ Coordinatrice Temps d'accueil Périscolaire/Responsable service enfance
- ▶ Directeur ADL
- ▶ Directrice adjointe de CLAE
- ▶ Educateur de rue en prévention
- ▶ Professeure des écoles stagiaire
- ▶ Responsable de résidence
- ▶ Responsable jeunesse

► Pour en savoir plus sur les possibilités d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

